

## Nouveauté 2017 : Cotisations à prix libre pour tout le monde !

Suite au constat que l'adhésion minimale de 25 euros pour les prestataires représentait parfois un frein à leur adhésion et/ou réadhésion, un des challenges de l'AG du 13 décembre 2016 était de trouver des solutions incitatives à (ré)adhérer et pratiquer les pyrènes.

Le principe d'une cotisation libre, comme pour les particuliers, a été retenu. Cela est jugé comme une très bonne chose, bien dans l'esprit qui anime les monnaies locales en général et les pyrènes en particulier...

Mais cette participation dite « **en conscience, selon vos moyens et selon l'importance que vous accordez au projet** » mérite d'être aussi évaluée par chacun(e) au regard d'éléments objectifs :

- 1/ les cotisations sont actuellement les seules ressources de l'association.
- 2/ les charges minimales de Monnaie09 doivent être couvertes
- 3/ si des subventions (forcément aléatoires) sont obtenues, elles doivent financer des dépenses elles aussi ponctuelles (campagne de communication, acquisition de matériel...)

Les besoins courants pour 2017 sont à minima :

Des coûts d'impression (les pyrènes, les flyers)	1500
Des frais administratifs (papet, bq, ptt...)	300
Des frais de déplacement - sur demande de remboursement	200
Des frais de personnel – part résiduelle d'un 20h en CAE-CUI	4000
<b>Soit</b>	<b>6000</b>

Les objectifs d'adhésions, particuliers et prestataires confondus, peuvent être estimés à 400, ce qui amène à une moyenne par adhérent de 15 euros/py

C'est là que chacun(e), connaissant cette moyenne, situera "en conscience" son engagement en fonction de ses propres ressources, de la taille de son entreprise etc.

Au final, l'association sera et fera  
ce que collectivement nous aurons voulu.

## Nouveauté 2017 : Cotisations à prix libre pour tout le monde !

Suite au constat que l'adhésion minimale de 25 euros pour les prestataires représentait parfois un frein à leur adhésion et/ou réadhésion, un des challenges de l'AG du 13 décembre 2016 était de trouver des solutions incitatives à (ré)adhérer et pratiquer les pyrènes.

Le principe d'une cotisation libre, comme pour les particuliers, a été retenu. Cela est jugé comme une très bonne chose, bien dans l'esprit qui anime les monnaies locales en général et les pyrènes en particulier...

Mais cette participation dite « **en conscience, selon vos moyens et selon l'importance que vous accordez au projet** » mérite d'être aussi évaluée par chacun(e) au regard d'éléments objectifs :

- 1/ les cotisations sont actuellement les seules ressources de l'association.
- 2/ les charges minimales de Monnaie09 doivent être couvertes
- 3/ si des subventions (forcément aléatoires) sont obtenues, elles doivent financer des dépenses elles aussi ponctuelles (campagne de communication, acquisition de matériel...)

Les besoins courants pour 2017 sont à minima :

Des coûts d'impression (les pyrènes, les flyers)	1500
Des frais administratifs (papet, bq, ptt...)	300
Des frais de déplacement - sur demande de remboursement	200
Des frais de personnel – part résiduelle d'un 20h en CAE-CUI	4000
<b>Soit</b>	<b>6000</b>

Les objectifs d'adhésions, particuliers et prestataires confondus, peuvent être estimés à 400, ce qui amène à une moyenne par adhérent de 15 euros/py

C'est là que chacun(e), connaissant cette moyenne, situera "en conscience" son engagement en fonction de ses propres ressources, de la taille de son entreprise etc.

Au final, l'association sera et fera  
ce que collectivement nous aurons voulu.